



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 25 novembre 2022

Intervenant social en commissariat à Fontenay-sous-Bois : premier bilan, un an après sa prise de fonction

Le premier comité de pilotage des intervenants sociaux en commissariat s'est tenu le jeudi 20 octobre 2022 à la préfecture du Val de Marne. À cette occasion, un bilan a été dressé avec la commune de Fontenay-sous-Bois ainsi que la commissaire de police, un an après la prise de fonction du premier intervenant social en commissariat du département du Val de Marne, recruté à Fontenay-sous-Bois. 547 rendez-vous ont ainsi été réalisés par la personne en poste.

Au cours de ces 547 rendez-vous, 137 personnes ont été rencontrées : 112 au commissariat et 83 à la mairie. Les personnes accompagnées par l'intervenant social en commissariat sont à 98 % des femmes victimes de violences psychologiques et physiques. La durée moyenne du suivi des victimes est de 4 mois et comprend ainsi plusieurs rendez-vous.

Ce poste, cofinancé par l'État, la commune et la Caisse d'allocations familiales a été le premier créé dans le Val de Marne. Le dispositif a ensuite été étendu en octobre 2021 au commissariat de Créteil et en juillet 2022 au commissariat de Charenton-le-Pont avec la participation des communes de Charenton et de Saint-Maurice. Des échanges sont en cours avec d'autres communes du Val de Marne pour continuer à déployer les intervenants sociaux en commissariat en 2023.

Les intervenants sociaux ont pour objectifs d'optimiser et d'individualiser la réponse à la détresse sociale détectée par les services de police. Localisés au sein des commissariats, ils traitent des problématiques sociales en temps réel, souvent dans l'urgence. Ils effectuent des missions d'écoute, de prévention, d'évaluation sociale et d'orientation vers les services sociaux de droit commun. Ils sont mobilisés en premier lieu pour les violences conjugales et intrafamiliales mais interviennent également sur des problématiques sociales plus large, allant de la précarité aux problèmes psychiques.

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL